



Et le droit des fumeurs , on en fait quoi ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 13 décembre 2012

Et le droit des fumeurs , on en fait quoi ?

Réponse :

Respirer est un droit imprescriptible, inhaler et rejeter de la fumée de tabac est une liberté individuelle encadrée par des lois et des décrets car la fumée ainsi rejetée nuit à la santé et au bien-être de ceux qui la subissent.